

YOGA POUR ENFANTS 8-12 ANS

QUAND: Les samedis matins de **10h00 à 11h00 (5 cours : 3-10-17-24 et 31 octobre 2015)**

OÙ: À l'organisme Sourire sans Fin situé au 2-A, rue Sainte-Famille

POUR QUI: Les enfants âgés entre 8 et 12 ans

COÛTS : **70,00 \$ + taxes** (tapis fournis) pour les 5 rencontres

Déroulement des rencontres : 5 cours de 60 minutes (30 à 45 minutes de yoga), méditation, relaxation de 15 à 30 minutes, journal créatif (c'est un mélange de collage, écriture et dessin, un outil formidable pour ouvrir et prendre conscience de ses émotions, de son corps, etc.). Pour s'inscrire : Valérie au **450 454-5747** ou prevention@soupiresansfin.org.

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU CŒUR DU JARDIN » INC.

Visite d'amitié

Nous sommes présentement à la recherche de 1 à 2 bénévoles pour effectuer des visites amicales à domicile afin de briser l'isolement de gens se sentant seuls ou étant isolés et qui manifestent de l'intérêt pour jaser avec un bénévole. Le tout se fait au rythme et à la fréquence du bénévole. Si vous avez et voulez offrir du temps pour aider et que cela vous intéresserait de vous impliquer chez nous en devenant bénévole, alors vous êtes la personne que nous cherchons. Communiquez avec Ginette au **450 454-6567**.

SORTIE PIQUE-NIQUE

L'automne est une saison magnifique pour aller dans le bois. Venez marcher avec nous à l'Île-Saint-Bernard à Châteauguay et nous parlerons ensemble sur place.

QUAND: le **2 octobre 2015** de **10h00 à 14h30**

INFORMATION: Centre de Femmes la Marg'Elle Inc. au **450 454-1199**.

CAFÉ-RENCONTRE - COMPOSER AVEC LE TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE

Animatrice: Nathalie Haché au **450 454-1199**

QUAND: jeudi 1er octobre de **9h00 à 11h30**

COÛT: 3\$/membre, 6\$/non-membre

LIEU: 87, rue Perras au Centre de Femmes la Marg'Elle Inc.

CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

Invitation aux membres à l'assemblée générale de la fondation des aînés le **30 septembre** de **9h00 à 11h00** à la salle de l'âge d'or.

Les cartes du mois d'octobre sont disponibles maintenant. Information: Gérald Trudeau au **450 454-4708** et Pauline Riendeau au **450 454-2450**.

Rappel des activités des organismes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE SPORTIF

RÉGIONAL LES JARDINS DU QUÉBEC INC

Date: le jeudi **29 octobre 2015 à 20h00** à la salle du Centre sportif, 170, rue Saint-Viateur.

But: compte-rendu annuel. Officiers sortant de charge et rééligibles: Messieurs Jonathan Dubuc et Marc-Olivier Lefrançois.

Tout membre en règle qui veut poser sa candidature comme officier, doit faire la demande d'un bulletin de mise en candidature au bureau du directeur du Centre Sportif au plus tard le **15 octobre 2015**.

Pour plus d'informations: www.ville.saint-remi.qc.ca



L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 25 SEPTEMBRE 2015 VOL.19 NO.38

LA VILLE VOUS INFORME

IMAGINATION – ESCOUADE CITOYENNE ET SONDAGE EN LIGNE

Depuis quelques semaines, les membres de l'Escouade Citoyenne de Saint-Rémi parcourent les rues et incitent les citoyens à participer à la plus importante consultation citoyenne jamais vue! Laissez-les vous poser quelques questions, vos réponses sont très importantes.

Le sondage au sujet de l'avenir des services de la Ville de Saint-Rémi est aussi disponible en ligne et facilement accessible depuis notre site web au www.ville.saint-remi.qc.ca, en cliquant sur l'image ImaginAction de la page d'accueil. Tous les citoyens devraient se prévaloir de cette opportunité afin d'orienter les décisions qui seront prises dans le futur de la municipalité. Osons imaginer pour Saint-Rémi!

COLLECTE DE BRANCHES DU 12 AU 16 OCTOBRE

Les personnes qui désirent profiter de ce service doivent communiquer au **450 454-3993 poste 0**, au plus tard le **12 octobre**. Si nos bureaux sont fermés, laissez votre nom, vos coordonnées et précisez la raison de votre appel.

- Les branches ou les retailles de cèdres doivent être empilées séparément, sans les attacher en ballots.
- Les branches, dont le diamètre ne peut excéder 10 cm (4 pouces), doivent être déposées en bordure du chemin avec l'extrémité dont le diamètre est le plus large dirigé vers la rue.
- Il ne doit pas y avoir de racines ou de terre.

À noter que les souches, les branches mal empilées et les bûches ne pourront pas être ramassées et seront laissées sur place.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURE — AUTOMNE 2015

Veillez noter que depuis la publication du Cahier régional, il y a eu plusieurs changements au niveau de la programmation des activités de la Ville de Saint-Rémi. Veuillez vous référer aux informations affichées sur le site Internet de la Ville.

PROCHAINE SÉANCE

ORDINAIRE DU

CONSEIL

MUNICIPAL

13/10/2015 - 20h00

PROCHAINES SÉANCES DE LA

COUR

MUNICIPALE

15/10/2015

14h00 et 18h00

MAIRIE

450 454-3993

105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 13h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

ÉCOCENTRE

Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

AGENT SQ

310-4141


AVIS D'ÉBULLITION DE 1 MINUTE TOUJOURS EN VIGUEUR
www.ville.saint-remi.qc.ca

Veillez prendre note que nous avons l'obligation légale de publier ce rappel à toutes les deux semaines. Merci de votre compréhension.

RAPPEL - N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute, ou utilisez de l'eau embouteillée.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis : avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Fermez les fontaines d'eau et affichez l'information aux endroits où de l'eau reste disponible.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. La Ville de Saint-Rémi *prend actuellement toutes les mesures à sa disposition pour corriger la situation.*

À NOTER QUE CES INFORMATIONS SONT EN TOUT TEMPS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET DANS LA SECTION AQUEDUC : <http://ville.saint-remi.qc.ca/services-travaux/aqueduc/>.

Pour le suivi de la situation, vous pouvez consulter notre site Internet.

Frédéric Isabal, directeur des opérations

AVIS PUBLIC — Règlement # V 621-2015-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2015, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V 621-2015-00	Règlement amendant le règlement numéro V 455-05 et ses amendements concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique (Article 8.7)	Circulation des VTT : permise sur la rue Saint-Paul entre les 574 et 810.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 25 septembre 2015

Diane Soucy, OMA, Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES
PORTES OUVERTES

Le dimanche **27 septembre**, la radio CHOC FM ouvre ses portes lors de la journée de la culture. De **12h00 à 17h00**, venez voir comment fonctionne une station de radio. En plus, il y aura une émission spéciale en direct pour parler de tous les événements qui se passeront à Saint-Rémi. Ne manquez pas ça.

Le jeudi **1 octobre**, la radio CHOC FM vous présente en direct le débat électoral fédéral 2015. En collaboration avec la CDC Les Jardins-de-Napierville, CHOC FM sera sur place à compter de **18h30** avec une émission spéciale suivie du débat à 19h. C'est à ne pas manquer sur nos ondes au 104,9 ou sur notre site web www.chocfm.com.

LA DRAMATIQUE EXPLOSION DU 1^{er} MARS 1965 A LASALLE

La Société d'Histoire de Saint-Rémi recevra monsieur Denis Gravel, membre de la Société Historique Cavalier-de-LaSalle, spécialiste de l'histoire de LaSalle et lauréat d'un prix de la Société Histoire Québec en 2012. Il donnera une conférence sur les causes et conséquences de cette explosion qui a détruit un édifice de 24 logements et qui a fait 28 morts (surtout des femmes et des enfants). Il relatara le déroulement de la journée avec son lot de drames et de héros. Des centaines de personnes : secourismes, voisins, marins du Dépôt Naval de LaSalle, pompiers, bénévoles de la Croix-Rouge, de la Protection Civile, etc., sont venues retrouver dans les décombres les blessés et les corps des personnes décédées.

QUAND: mercredi **7 octobre 2015 à 19h30**

LIEU : Centre Communautaire (25, rue Saint-Sauveur, salle Orchidée)

COÛT : Gratuit pour les membres, 5\$/non membre, 2\$/étudiant (avec une carte d'étudiant).